



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
municipalite@sasr.ca

Saint-Antoine-sur-Richelieu

www.saint-antoine-sur-richelieu.ca

Aperçu de la consultation-citoyenne du 20 janvier 2016

Le 20 janvier 2016, de nombreux citoyens sont venus démontrer qu'ils étaient préoccupés par l'avenir du village. Depuis plusieurs années, des commerces ont fermé ou réduit leurs services (Coopérative Magasin Général, cantine Marie-L'eau, restaurant Cantagril, des gîtes, Quincaillerie coopérative Comax, Caisse Desjardins, ...). Cette consultation a permis aux citoyens de s'exprimer pour la première fois publiquement sur cette situation où ils étaient spectateurs.

Les citoyens sont conscients d'habiter un des plus beaux villages du Québec. La beauté des lieux, du paysage et de son cadre bâti fait l'unanimité chez les citoyens comme chez les visiteurs. Est-ce que le village est appelé à devenir un dortoir ou une destination incontournable ? C'est la véritable question qui planait lors de la rencontre où les citoyens présents ont échangé sur l'avenir de leur milieu de vie. Il est aussi apparu à la modératrice que beaucoup de citoyens de Saint-Antoine-sur-Richelieu sont des "adoptés" et non des natifs de l'endroit...

Hors du circuit touristique habituel et connu, le village a tout le potentiel pour rayonner et il a les possibilités pour faire naître un nouveau circuit pour les touristes et villégiateurs. Tel que mentionné par un citoyen, il faut réfléchir sur le territoire et mieux aménager les espaces extérieurs et intérieurs. Cela sous-entend bien sûr investir, mais d'abord bien planifier et y réfléchir. Une bonne planification du territoire avec un point de vue d'ensemble peut aider grandement en prenant en compte les éléments extérieurs tels : l'expansion du port de Montréal vers Contrecoeur, le vieillissement de la population, les besoins en transport collectif, les commerces de proximité, des liens cyclables, etc.

Les citoyens comptent sur le Conseil municipal pour donner une orientation claire et une direction inspirante. Plusieurs citoyens ont fait part d'une réglementation municipale rigide ou d'un manque d'ouverture dans la réception de demandes formulées par les citoyens. Ils désirent que les communications avec les commerçants soient améliorées. Certains souhaitent aussi que la Municipalité investisse plus. Il est souhaité que l'on se réapproprie le quai et qu'il soit plus utilisé, tout comme la Maison de la culture.

Les gens demandent que soient mis en valeur les acquis: les faits historiques, les personnages qui ont marqué ces derniers, les lieux, les commerces existants, les artistes et l'agriculture. Il a aussi été suggéré de mieux unir les cinq villages (Calixa-Lavallée et Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu) afin de bâtir un circuit touristique attirant. Le REFER (Regroupement entre fleuve et rivière) est une option intéressante qu'il faut continuer à développer et à améliorer pour renforcer l'aspect villégiature.

Plusieurs personnes souhaitent un comité de citoyens actifs avec un plan d'action appuyé par la vision politique. Des gens souhaitent que le Conseil agisse plutôt que de réagir. *(Le Conseil réfléchit à tous les aspects avant de prendre une décision. C'est long, mais cela permet de prendre de meilleures décisions)*

Certaines personnes souhaitent qu'un comité de suivi soit mis en place afin d'assurer un processus continu pour ajuster la vision, d'améliorer les communications avec les citoyens (afin de fixer des objectifs, des priorités et aussi de prévoir les besoins), de travailler afin d'avoir un traversier à l'année, de planifier un budget et d'avoir une personne ressource. Cette personne pourrait être un agent de développement socio-économique ou un agent de communication. Des personnes ont aussi suggéré qu'une planification soit effectuée et qu'un sous-comité de commerçants soit mis en place.

D'autres personnes ont aussi fait part de leurs craintes après la rencontre, concernant les coûts de certaines demandes qui risqueraient d'avoir un énorme impact sur les taxes municipales.

Regard sur la situation à la fin du mois de mars 2016

Depuis la rencontre, plusieurs nouveaux développements ont eu lieu et d'autres étaient aussi déjà en cours de réalisations.

- *Un projet de jardins communautaires est à voir le jour.*
- *Une série de rencontres et de conférences ont été planifiées à la Maison de la culture Eulalie-Durocher.*
- *L'aménagement paysager devrait débiter au printemps sur plusieurs espaces publics.*
- *Des installations pour pratiquer de l'activité physique seront en places pour la belle saison.*
- *Les activités de loisirs ont été prolongées afin de répondre aux demandes des participants.*
- *Un document préparé par le comité consultatif en environnement a été présenté au Conseil. Ce document complète les propos de plusieurs participants à la rencontre.*
- *Un café Internet a été aménagé à la Maison de la culture Eulalie-Durocher.*

Plusieurs des suggestions émises lors de cette soirée avaient déjà été partagées et incluses dans la politique familiale et des aînés qui est en cours d'intégration. Cependant, suite à cette rencontre, le Conseil devra se pencher sur certains échéanciers afin de les revoir et d'en changer, peut-être, l'ordre de priorités.

Mis à jour le 29 mars 2016.